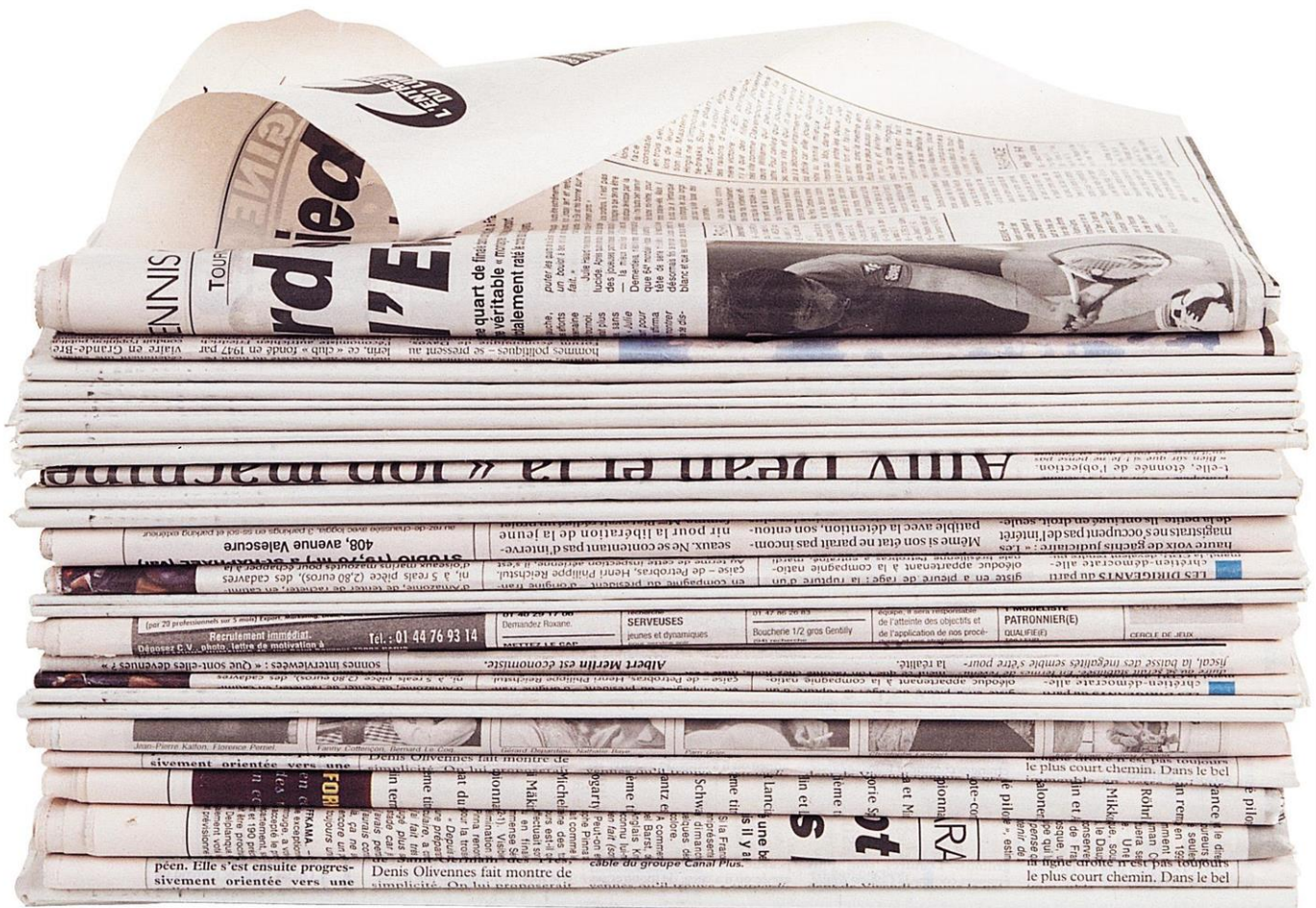


REVUE DE PRESSE



19 JANVIER 2016

> 26 JANVIER 2016



Mercredi 20 janvier 2016 / Pulligny

Débats autour d'un café à la médiathèque



Des lecteurs à l'affût d'une bonne plume.

Samedi matin, une dizaine de personnes étaient présentes à la médiathèque pour se retrouver autour d'un café et dire leur ressenti suite à la lecture du ou des livres qu'ils ou elles ont lu dernièrement.

Christiane présente son roman, « Petits plats de résistance » de Pascale Pujol. Il se lit comme un repas qui se monte... Un des personnages principaux lutte contre le chômage et rencontre une foule de personnages poursuivant des objectifs très personnels à coups de petites magouilles, de

manipulations et d'une bonne dose de mauvaise foi.

Puis ce fut le tour d'Hugues qui présenta trois ouvrages de Guy Delisle : Chroniques de Jérusalem, chroniques birmanes et Pyongyang. L'auteur a suivi sa compagne qui travaille dans l'humanitaire et raconte les différentes expériences qu'il a menées dans les pays qu'il a traversés. Ces livres sont des BD à connotation politique.

Puis " La Brême D'Or " de Jacques Jung a été présentée par Michelle. C'est un roman historique, qui retrace la vie des Lorrains et des Alsaciens depuis 1870. Françoise présenta ensuite un polar psychologique, « Les doigts d'or » de S.-J. Watson, qui est plutôt un livre pour se détendre. Ensuite chaque participant a échangé sur différents auteurs : Ken Follet qui a écrit des fresques historiques, des romans d'espionnage, des romans d'actualité romancée, Eric Marchal, auteur de romans et écrivain vosgien....

L'équipe proposera d'autres coups de cœur/café avec des échanges aussi fructueux sur d'autres auteurs qui donneront envie de lire et de découvrir de nouveaux personnages, de nouvelles intrigues...

La médiathèque est ouverte tous les mardis de 16 h 30 à 18 h 30, les mercredis de 14 h à 16 h et les samedis de 10 h à 11 h 30.

Mercredi 20 janvier 2016 / Sexey-aux-Forges

La médiathèque à l'heure russe



Des récompenses pour les lauréats.

La médiathèque de Sexey a proposé à ses fidèles lecteurs un concours littéraire sur le thème de la littérature russe en lien avec le cycle culturel de La Filoche.

Samedi à la bibliothèque, c'était l'heure des récompenses pour les 16 participants, huit adultes et huit enfants de 6 à 13 ans.

Les questionnaires adaptés à chaque tranche d'âge, avaient été préparés par Eliane Grégoire une bénévole passionnée.

La bibliothèque était décorée de nombreuses matriochkas colorées et d'œufs peints dans la tradition russe. Les lauréats ont tous reçu des chèques-lire offerts par la Médiathèque départementale.

Jeudi 21 janvier 2016 / Bainville-sur-Madon

Un lieu pour la jeunesse



Accueil et écoute sont au rendez-vous des jeunes.

Une vingtaine d'ados se rend à l'accueil jeunes situé à la maison des associations. Émilie et Saïd, animateurs employés par la Com'com, interviennent sur les communes qui ont choisi la mutualisation pour conduire une politique jeunesse. Les jeunes se retrouvent pour échanger et vivre des temps forts. Ces ados apprécient d'avoir un lieu bien à eux et des oreilles bienveillantes pour les écouter, voir les conseiller et les aider dans leur cheminement vers l'âge adulte. Une réunion de la commission jeunesse avec les élus

est prévue pour présenter les actions et la nouvelle démarche qui sera à définir ensemble suite au retrait de 2 communes dans la mutualisation.

Les accueils sont ouverts le mardi de 20 h à 22 h pour les 15/18 ans, le jeudi de 18 h à 20 h pour les 11/14 ans et le samedi de 18 h à 20 h pour l'ensemble.

Vendredi 22 janvier 2016 / Xeulilly

Eveil dextérité et histoire au RAM



Des enfants sages et attentifs sur le tapis de comptines.

La première rencontre de 2016 du RAM au Fil d'Ariane s'est déroulée, le jeudi 14 janvier, avec une participation de sept assistantes maternelles et quatorze enfants venus pour la plupart de Xeulilly et quelques communes du secteur.

Après l'accueil café des participants, autour de Sophie, Céline et Marie, les enfants ont pu se livrer à des jeux libres, à l'aide de jouets et jeux mis à leur disposition par les trois animatrices du RAM de Moselle-et-Madon, pour se poursuivre par une

animation de motricité sur le transvasement de pâtes, afin d'apprendre à remplir un récipient, avec la

notion de dedans, de dehors, avant de découvrir une histoire passionnante, à l'aide de fiches que l'ont fait défiler à travers un petit théâtre en bois japonais « Kamishibai », cet éveil sensoriel s'inscrit dans le développement de l'enfant, dans son environnement, ces animations, rencontres sont toujours appréciées des nounous et mamans.

La prochaine rencontre est programmée, le jeudi 25 février, de 9 h à 12 h, à l'accueil périscolaire.

Renseignements, RAM au Fil d'Ariane au 03.83.53.25.06 - fildariane@cc-mosellemadon.fr

Dimanche 24 janvier 2016 / Neuves-Maisons

Plongeon dans la nouvelle piscine



Un projet séduisant... Les premiers coups de pioche sont prévus avant la fin de l'année.

Une grande baie vitrée aux lignes courbes, des toboggans, un espace spa et fitness... La vidéo du futur centre aquatique de Moselle et Madon qui a circulé sur les réseaux sociaux a mis l'eau à la bouche de beaucoup de monde, dont les nombreux utilisateurs de la piscine actuelle (70.000 entrées en 2015). S'il a été retiré depuis (il ne s'agissait pas d'un

teasing mais d'une fuite), le clip a quand même suscité un début de polémique. En ces temps de disette budgétaire, est-il opportun de mener ce projet - « pharaonique » selon ses détracteurs - à son terme ? La collectivité a-t-elle les moyens de s'offrir une piscine à 15 M d'EUR ?

Piscine obsolète et maintenance coûteuse

« Après débats », les élus de la CCMM estiment à l'unanimité que oui. Et ce serait même dans son intérêt. Le vote remonte à février 2013. « Selon un audit réalisé en 2008, l'espérance de vie de la piscine actuelle construite en 1977 ne dépassait pas les 5 ans, donc 2011. Nous sommes en 2016 », rappelle le président de la CCMM Filipe Pinho. « C'est une piscine de type caneton pour apprendre à nager. D'ailleurs, les scolaires représentent 50 % de la fréquentation. Son fonctionnement coûte environ 500.000 EUR par an à la collectivité, surtout en chauffage. Elle date des années 70, à l'époque du pétrole pas cher. Les normes thermiques ont évolué. La chaufferie chauffe le ciel. »

En 2014, « les alertes au chloramines » se sont succédé, « le système de filtration étant à bout de souffle ». « On a déploré cette année-là, une fermeture par mois », renchérit la vice-présidente en charge des équipements sportifs Marie-Laure Siegel.

Le futur centre aquatique qui sera construit juste en face de la piscine, à Neuves-Maisons, compte deux bassins couverts dont un bassin sportif doté d'un fond mobile et un bassin ludique comprenant une zone d'apprentissage (deux couloirs de nage de 2,50 m sur 15 m), un circuit de nage à contre-courant, un col de cygne, des bancs à bulle...

Le centre comportera également un espace spa et détente, comprenant sauna, hammam, jacuzzi ainsi qu'une salle fitness, accessible depuis l'extérieur par une entrée spécifique ou depuis l'intérieur. Le bassin extérieur prévu dans le projet initial ainsi qu'un faux plafond ont finalement été abandonnés pour des raisons d'économie. « Un comité d'usagers a été consulté pour finaliser le projet », rappelle le président de la CCMM.

Le centre disposera d'une chaufferie bois/gaz. Les bassins fonctionneront avec système de filtration à l'ozone à très faible teneur en chlore. La CCMM a voté une augmentation de la fiscalité de 0,5 % en février 2013. Elle a été, par la suite, portée à un point « pour compenser la baisse des dotations de l'Etat ».

Les premiers coups de pioche sont prévus avant la fin de l'année. Et le premier plongeon en 2018.

Saïd LABIDI

Mardi 26 janvier 2016 / Neuves-Maisons

Baisse des dotations de 950.000 EUR

Le conseil communautaire, qui s'est déroulé vendredi 22 janvier à Chavigny, a commencé par la présentation du rapport d'orientation budgétaire. Celui-ci a décrit un « contexte actuel économique national et international difficile ». L'adoption de la loi de finance 2016 confirme la baisse des dotations globales de fonctionnement (DGF).

Concernant la communauté de communes de Moselle et Madon, la baisse cumulée des dotations 2014-2017 est estimée à 950.000 EUR.

Sur la situation financière de la CCMM, le rapport montre que les mesures prises dès 2015, tant en terme de fiscalité, que d'économies, permet d'amorcer une amélioration des principaux ratios financiers.

En conclusion, Pascal Schneider a souligné qu'il fallait poursuivre l'action de 2015 sur les deux leviers en ajoutant 1 point sur la fiscalité de 2016 et 1 point d'économie sur le fonctionnement sur l'exercice à venir. Le président Filipe Pinho a ensuite lancé le Débat d'orientation budgétaire en précisant que cette délibération ne fait que constater la tenue du débat. Rien ne donne lieu à un vote.

Richard Renaudin a félicité la qualité du rapport qui permet une vue détaillée des finances. Il a exprimé son inquiétude, regrettant que « la situation financière de la collectivité ne permet pratiquement aucune marge de manœuvre malgré le ressort fiscal déjà fortement utilisé ».

Filipe Pinho a tenu à rappeler qu'actuellement, « toutes les communautés sont dans une situation compliquée. Parmi les solutions, il faut une fiscalité réfléchie entre les communes et intercommunes ».

Gilles Jeanson a regretté les choix faits sur les 15 dernières années et, plus particulièrement, sur la médiathèque. Il a conclu en soulignant « l'augmentation de la fiscalité pour des services en diminution ».

Filipe Pinho a précisé que s'agissant de la médiathèque, la Filoche, elle a été subventionnée à 71 % pour un service utilisé par plus de 30 % de la population.



COMMUNES

CCMM

Mardi 19 janvier 2016 / Maizières

Un village où il fait bon vivre



Les nouveaux habitants ont rejoint les élus.

Vendredi 15 janvier à 18 h 30, une bonne centaine de personnes ont pris place salle des sports pour la traditionnelle cérémonie des vœux. On retrouvait, parmi la foule de Maiziérois, les représentants des associations, le conseil municipal au grand complet, les nouveaux habitants, les invités représentants la gendarmerie, les pompiers, l'armée, le vice-président de la communauté de communes de Moselle et Madon, la suppléante du conseiller cantonal, des

maires des communes voisines.

Le maire, Jean Lopés, a évoqué les belles réalisations finalisées en 2015 : rue du Fort, le haut des Champs Celieux, la toiture des salles des sports et polyvalente. Pour 2016, malgré un budget contraint (65.000 EUR de dotation en moins), les activités périscolaires sont lancées. Les Maiziérois, selon l'INSEE, seraient au nombre de 1014 mais, au comptage « boîtes aux lettres », on en compte 1050, preuve que Maizières est un village où il fait bon vivre... Jean Lopés a terminé son intervention par ces mots : « Je vous souhaite plus de démocratie, d'espérance, de prospérité républicaine. Que tous vos projets se réalisent. Soyons fiers de notre drapeau tricolore. »

Hervé Tillard a pris alors la parole pour rappeler que la commune est le creuset de la citoyenneté et du vivre ensemble. Il faut avoir confiance et comprendre la collectivité à présent composée à ce jour de 30.000 âmes.

Audrey Normand, conseillère cantonale adjointe, a rappelé que 66 % des élus avaient été renouvelés et que de 14 %, on était passé à 50 %, de représentation féminine à l'assemblée départementale. Puis tous ont partagé le verre de l'amitié.

Mardi 19 janvier 2016 / Viterne

Des zones ouvertes à la construction en 2016



Les habitants ont été reçus en mairie pour la cérémonie des vœux.

Une centaine de personnes s'est retrouvée à la salle polyvalente pour les vœux municipaux 2016.

Ismail Tahtaci, le maire, a commencé par remercier les Viternois présents, d'avoir répondu à l'invitation : « Je tiens à remercier les élus pour leur engagement et leur disponibilité. » Il a ensuite remercié les bénévoles pour le travail fait pour la commune, ainsi que les membres du CCAS pour l'organisation du

goûter des aînés.

Le maire a évoqué les travaux réalisés en 2015, comme la rue Jeandidier Brigeot, la place du Jet d'eau, le lancement du site internet de la mairie et l'installation d'une benne pour les déchets verts.

Pour l'année qui s'annonce, la commune envisage de lancer l'étude concernant la voirie de la rue de la République et celle de la rue de Thuilley, et l'aménagement des cinq zones ouvertes à la construction. « Nous inviterons les riverains de ces zones pour se concerter et planifier les travaux à réaliser », a expliqué le maire.

Un défibrillateur sera installé sur le mur de la maison des associations. Une formation est prévue le 29 janvier.

Cette année, la fête du patrimoine aura lieu en septembre. Une réunion de préparation est fixée au mois de février.

Ismail Tahtaci a ensuite convié l'assistance à poursuivre les discussions autour du pot de l'amitié.

Mercredi 20 janvier 2016 / Thélod

Des travaux pour un village plus accueillant



Des villageois attentifs

Samedi 16 janvier, Anne-Marie Rothon, maire de Thélod, entourée du conseil municipal, a accueilli salle polyvalente les habitants de la commune et élus des communes de la communauté de communes de Moselle et Madon pour présenter ses vœux de bonne année, de bonne santé, de réussite dans leurs projets.

L'année 2015 a été marquée par des attentats d'une barbarie insoutenable. Elle fut aussi une année morose en raison également d'une crise économique

persistante et d'une augmentation continue du chômage.

Les vœux sont traditionnellement l'occasion de dresser le bilan de l'année : la réfection complète de la rue des Grandes Ruelles et de la ruelle Mary.

L'enfouissement des réseaux et la mise en place des caniveaux et de l'enrobé sont terminés, ce qui fait dire à de nombreux visiteurs que Thélod est un village modèle.

Sur la route de Xeulley, les bas-côtés des virages intérieurs étant très dégradés, la pose de caniveaux a permis un léger élargissement des virages. L'entrée du village a été réaménagée avec la plantation de haies arbustives et d'un bosquet, constitué d'essences locales. Le personnel communal a été remercié, tout comme les membres foyer rural qui contribuent au dynamisme de la commune, les membres du CCAS pour l'organisation des journées consacrées aux aînés ainsi que toutes les personnes qui participent à la vie du village.

Mme le maire a souhaité une belle et longue vie à Lina Bounejja, née le 27 avril, et Aïthan Pira, né le 27 septembre.

La parole fut donnée à Hervé Tillard, premier vice-président de la communauté de communes, Gauthier Bruner, conseiller départemental, et Martine Huot-Marchand, députée suppléante. Tous ont ensuite partagé le verre de l'amitié.

Vendredi 22 janvier 2016 / Chaligny

« Un mandat de gestion »



Elus, officiels, habitants, tous étaient présents aux vœux.

Au nom du conseil municipal, Filipe Pinho, maire, entouré de Dominique Potier, député, Audrey Normand, conseillère départementale, et Marie-Laure Siegel, 2^e vice-présidente de la communauté de communes Moselle-et-Madon, a présenté ses vœux.

L'occasion de revenir en premier lieu sur l'engagement de Chaligny dans l'accueil de réfugiés syriens.

Ayant eu connaissance de quelques réticences exprimées, M. Pinho a tenu à rassurer en confirmant ses promesses d'accompagner les familles chaligniennes dans cette démarche.

Le maire a également salué l'arrivée de plus de quarante nouveaux foyers dans les bâtiments de La Filature, place de la Tricoterie : quinze logements seniors ou adaptés, vingt-deux logements familiaux, sept logements vendus.

Au mois de mars, se sont faites les premières implantations professionnelles. Une banque, pour la première fois, et des commerces suivront.

M. Pinho a invité les nouveaux habitants à découvrir le tout aussi nouveau local associatif situé en dessous de l'école maternelle.

Enfin, il a parlé de l'élan insufflé tant au Sporting club de foot qu'au Tennis Club.

Pour 2016, pas d'effet d'annonce. Le maire a d'ores et déjà annoncé un mandat de gestion.

Vendredi 22 janvier 2016 / Chaligny

Les échos du conseil municipal

Lundi 18 janvier, première réunion du conseil municipal de l'année, présidé par le maire Hervé Tillard. Le transfert de la Zone d'activités économiques du plateau à Flavigny, l'intégration de nouveaux tronçons sur le plan départemental des promenades et de randonnées proposés par le conseil départemental ont été approuvés.

Demandes de subventions. Les dossiers de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2016 doivent être déposés avant le 29 janvier. Le conseil émet un avis favorable pour solliciter des aides pour le changement de fenêtres et de portes à l'école maternelle, la réfection de deux salles de classe à l'école élémentaire.

Indemnités. Après débat, il est décidé que l'indemnité du maire sera maintenue selon la délibération du 4 avril 2014 au taux de 32 % de l'indice brut 1015 et décide de la maintenir, à compter du 1er janvier 2016.

Nouvelle conseillère déléguée à la communication. Stéphanie Maréchal, qui, dans les faits, assure cette fonction depuis plus d'un an, amène un débat. Serge Zitella, rapporteur de la commission municipale « communication », n'ayant pu assurer sa fonction pour motifs personnels. René Denille et Daniel Morel précisent que l'investissement de Stéphanie Maréchal pour reprendre cette fonction est reconnu par tous, notamment, au travers de la gestion des projets. René Denille demande que Serge Zitella s'explique devant le conseil municipal.

Le maire maintient sa décision à ce conseil municipal ; des chantiers importants devant être rapidement mis en œuvre en matière de communication, notamment, sur la gestion, la mise à jour et l'évolution du site internet.

Finalement, le conseil municipal, après délibération, par 12 voix « pour » et 2 « abstentions » désigne Stéphanie Maréchal, conseillère municipale déléguée à compter du 1er février 2016.

Lundi 25 janvier 2016 / Chavigny

Une commune active et animée



Les invités attentifs durant l'allocution du maire.

Vendredi en début de soirée a eu lieu salle André Chardin la cérémonie des vœux pour l'année 2016. Elle a rassemblé 200 personnes, maire et élus de la communauté de communes Moselle et Madon, représentants de la gendarmerie, des services de secours, des associations communales patriotiques, culturelles sportives, des associations intercommunales, enseignants, personnel communal, ainsi que de nombreux habitants, en particulier ceux installés durant l'année dans la localité.

Entouré de membres du conseil, le maire, Hervé Tillard, en présence des élus au conseil départemental, Audrey Normand, de Pascal Schneider, de Martine Huot-Marchand, de l'adjointe au député Dominique Potier, de Philippe Pinho président de la CCMM, après avoir rappelé les tragiques événements ayant endeuillé deux fois la France l'an dernier, a présenté ses vœux à tous.

Le maire rappela toutes les actions et les réalisations mises en place pour le bien de tous dans la commune : la participation du conseil municipal des jeunes aux cérémonies patriotiques avec les Anciens Combattants, le succès des actions du comité des rythmes scolaires.

Les adultes ont de quoi s'occuper avec les activités proposées par le foyer rural qui, cette année, a bien fêté saint Nicolas, les fêtes et spectacles proposés à différentes époques de l'année.

Evoquant les travaux, l'édile annonça la tenue de prochaines réunions concernant le plan local d'urbanisme, document important préparant l'urbanisation de la commune comprise entre Moselle et Madon et le Grand Nancy... Ses invités ayant été invités à s'exprimer dans leurs compétences électives, le maire invita tous les participants à se diriger vers le buffet pour partager le verre de l'amitié.

Lundi 25 janvier 2016 / Viterne

Le conseil en bref

Vendredi 22 janvier à 20 h à la salle de la mairie s'est tenu la réunion du conseil municipal.

Recensement. Le conseil approuve la proposition de nommer Vanessa Mathieu en qualité de coordonnatrice communale et de recruter Béatrice Bénito en qualité d'agent recenseur. La dotation attribuée sera répartie en deux parts égales, la commune assumant les charges correspondantes.

Société SCL : ouverture de carrière. Le conseil émet des réserves quant à une éventuelle pollution lors de l'exploitation. 13 votes contre.

Transfert de la zone d'activités économiques du plateau à Flavigny-sur-Moselle. Le conseil approuve l'acquisition par la communauté de communes Moselle et Madon, en pleine propriété, de la zone d'activités économiques du plateau à Flavigny, pour un montant de 303.052 EUR.

Prime de Noël. Afin de procéder à une distribution plus équitable, le maire propose d'annuler cette prime qui sera remplacée au courant de l'année, par une nouvelle prime dont le calcul prendra en compte différents critères quantifiables comme l'absentéisme.

Travaux en forêt 2016. Compte tenu des contraintes budgétaires et sur avis de la commission forestier, il est décidé de restreindre les travaux sylvicoles, pour une dépense de 13.750 EUR.



ACTUALITES

DIVERSES

Et si la facture énergétique baissait ?



Laurent Vogel, conseiller en énergie partagée peut accompagner les collectivités.

Et si la facture énergétique baissait ? C'est le pari du pays Terres de Lorraine. L'association, forte d'une enveloppe de 500.000 EUR se propose d'aider les communes de son territoire qui souhaiteraient entreprendre des travaux d'isolation

« Si on veut sauver la maison commune, il faut rénover sa maison particulière ». La métaphore est signée Dominique Potier, le député de la cinquième circonscription. Autrement dit selon l'élu, portant ici sa casquette de président du pays Terres de Lorraine, chacun peut apporter sa part au grand défi de la transition énergétique. A commencer par les collectivités.

Et justement, l'association qui couvre 5 communautés de communes (Toulois, Hazelle-en-Haye, Colombey, Neuves-Maisons et Saintois), se propose d'aider les

mairies à entreprendre des travaux visant à améliorer leurs performances énergétiques. Les dossiers sont à déposer avant le 22 février.

L'idée ? Elle part d'un constat. Tout confondu - ménages, entreprises, transports - la dépense consacrée à l'énergie sur le périmètre de Terres de Lorraine s'élève à 300.000 millions d'euros par an. Enorme !

« On a croisé cette facture et la production locale des énergies renouvelables sur notre territoire. Et on s'est dit qu'à long terme, d'ici 2060, il serait intéressant que les deux courbes s'inversent, pour que notre territoire parvienne à l'autonomie », explique le chef de projet Thomas Bailly.

« L'enjeu est économique »

Quelques visites et retours d'expérience plus tard - le land de Rhénanie-Palatinat s'est emparé du sujet avec succès -, et Pays Terres de Lorraine a décroché la timbale. Lauréat d'un appel à projet national (intitulé Territoires à énergie positive pour la croissance verte), il dispose désormais d'une enveloppe de 500.000 EUR. Une somme destinée à subventionner (à hauteur de 40 %, voire 60 pour les projets remarquables) les chantiers réalisés dans les écoles, les salles des fêtes, les logements communaux... voire sur l'éclairage public. Qu'il s'agisse de travaux d'isolation, ou ayant trait à la production d'énergie : installation de pompes à chaleur, de panneaux thermiques, de chaudières à bois...

Mieux, les communes qui le souhaitent peuvent recevoir les recommandations avisées de Laurent Vogel, conseiller en énergie partagée. Le spécialiste se propose d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans leur volonté d'optimiser leur gestion énergétique. En dressant un état des lieux de leur consommation, en faisant des préconisations et en assurant un suivi.

« L'enjeu de toute cette démarche est économique », assure pragmatique le directeur de Terres de Lorraine, Benoît Guérard. « Il n'existe aucun autre domaine où en investissant 1 EUR, on génère autant de pouvoir d'achat à N + 10, et autant d'emplois à court terme », opine Dominique Potier.

L'un des plus vieux bâtis de France

Le projet est à tiroirs, pour être éligible aux subventions, les communes doivent faire appel à des entreprises labellisées RGE (reconnu garant de l'environnement). Elles sont 221 sur le territoire Terres de Lorraine !

L'association mise sur le retour d'une trentaine de dossiers. Un premier pas. « Nous mettrons en place d'autres actions à destination des particuliers », glisse Benoît Guérard.

« Le bâti de la région est vieux, un siècle en moyenne. C'est l'un des plus anciens de France. Celui du Toulinois, l'est plus encore. L'enjeu est de rénover l'existant », appuie Dominique Potier.

Valérie RICHARD

Vendredi 22 janvier 2016 / Toul

Le regard vers l'avenir



Le député a présidé une cérémonie peu traditionnelle.

Le député de la 5e circonscription Dominique Potier a sacrifié à la tradition des voeux ce jeudi de façon originale. Dans une salle de l'Arsenal toulinois pleine à craquer, l'élu et sa suppléante Martine Huot-Marchand ont fait la part belle à la nouvelle génération, grâce à laquelle « tout peut recommencer ».

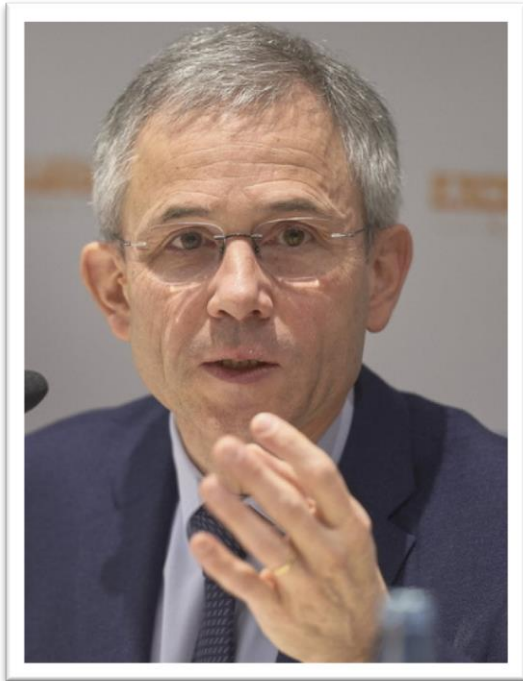
« Il faut le dire avec force, en France : il n'y a pas que des jeunes mus par l'odeur de l'argent ou le goût de la mort », a martelé Dominique Potier dans un discours aux accents lyriques.

La cérémonie a débuté par un film réalisé par des collégiens de Valcourt - et leur professeur d'histoire - autour des valeurs de citoyenneté. Et s'est terminée autour de quatre visages « de la génération civique » chère au parlementaire. Antoine Dulin, Jérémy Lachal,

Radia Bakkouch et Léa Klein, la petite vingtaine, tous engagés dans la construction d'une nouvelle société, ont témoigné de leur expérience. « C'est vrai que nous ne sommes plus très nombreux à militer dans les partis politiques. Mais rassurez-vous, la moitié de la jeunesse croit qu'elle peut changer le monde. Et se dit prête à convaincre l'autre moitié ! », confortait Antoine Dulin, président du Conseil économique, social et environnemental.

V.R.

Le préfet de région s'explique



Nancy. Stéphane Fratacci, nouveau préfet de la région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne (cf. ER de jeudi) était l'invité des petits-déjeuners du Flo-Excelsior, organisés ce vendredi matin à Nancy en partenariat avec L'Est Républicain. Florilège d'un rendez-vous où l'humour a accompagné la subtilité prudente de l'analyse avancée par le représentant de l'État en poste officiellement « depuis 22 jours ».

Proximité. « Ce qui me passionne, c'est d'aller à la rencontre des gens. Il faut réinventer la fonction de l'État territorial, revisiter notre façon d'exercer la proximité ». Le préfet indique qu'il réunira le mois prochain l'ensemble des sous-préfets d'Acal, « relais logiques de la proximité avec les maisons de service public et au service du public, et apporteurs d'affaires ».

Vandières (gare d'interconnexion de). « Pas de nouveaux commentaires à faire. Je note que certains demandent à d'autres d'aborder le sujet. Ce dossier a une histoire, il y a eu des rapports, y compris de la

part de la Cour des comptes ».

A31 bis. « L'enjeu, c'est la saturation du trafic de l'A 31. Des signaux ont été donnés. La Commission nationale des infrastructures a retenu le projet. Il y a eu le débat public. Mi-février, le ministre des Transports décidera de la suite à donner à la concertation. À ce stade, aucun itinéraire n'a été définitivement posé. C'est un dossier sur lequel il faut avancer mais avec méthode. »

Fonds. « Il y aura un moment où il faudra faire converger les trois contrats de plan Etat-Région. Il faut d'abord les mettre en œuvre. Quant aux fonds structurels européens, après deux ans de discussions, l'urgence est de mobiliser les crédits. »

Formation. « Il appartient au Conseil régional de travailler sur la carte des formations, d'adapter la formation aux besoins des entreprises. Être en contact direct avec les entreprises, c'est une nécessité. »

Nom. « Ce n'est pas avec un acronyme qu'on fabrique une identité. Le Conseil régional a choisi une procédure excellente pour choisir le futur nom de la région (NDLR : la consultation des habitants). Se donner un nom, c'est commencer à se construire un présent et se projeter dans un avenir. »

Ph. R.
